

2D-DOC



Date de facture 02/07/2023
N° de facture 11624879600723

Remise à Zéro 01/08/2023
Fin d'engagement 29/08/2024

N° de compte client 1.54967734
N° de ligne 06 01 71 51 42

M GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS
36 AVENUE DE L ESPINOUSE
34600 HERAPIAN

Bonjour, voici votre facture du 2 juillet 2023

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 17 juillet 2023		10,99
Vos services fournis par votre opérateur	9,16	10,99
Vos abonnements, forfaits et options	9,16	10,99
Vos communications (du 02/06 au 01/07)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	9,16	10,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		1,83
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		9,16

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150F3ZCF77



Utilisateur de la ligne
**DENIS GARAGE AUTO DVS
VALETTE**

Numéro de la ligne
06 01 71 51 42

Annexe de la facture
11624879600723

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		9,16	10,99
Vos abonnements, forfaits et options			10,99
Pour le mois à venir (du 02/07 au 01/08)			
· Forfait Sensation 70Go 5G SIM Seule	20,00	26,66	31,99
· Remise portabilité pendant 12 mois	20,00	-12,50	-15,00
· Avantage client box	20,00	-5,00	-6,00
Vos communications (du 02/06 au 01/07)			0,00
décomptées de vos forfaits			
· 04:33:36 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 13 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 23 Go 289 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits			
· 00:06:16 de Appels reçus en Zone Europe du 01/04 au 01/07	20,00	0,00	0,00

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

10,99

Utilisateur de la ligne
**DENIS GARAGE AUTO DVS
VALETTE**
Numéro de ligne
06 01 71 51 42



Détail de votre facture du 2 juillet 2023

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
02/06	1 Go 019	France	0,000
03/06	774 Mo 154	France	0,000
04/06	750 Mo 875	France	0,000
05/06	3 Go 239	France	0,000
06/06	722 Mo 592	France	0,000
07/06	601 Mo 715	France	0,000
08/06	232 Mo 834	France	0,000
09/06	150 Mo 770	France	0,000
10/06	477 Mo 071	France	0,000
11/06	1 Go 247	France	0,000
12/06	589 Mo 731	France	0,000
13/06	426 Mo 566	France	0,000
14/06	317 Mo 419	France	0,000
15/06	647 Mo 060	France	0,000
16/06	660 Mo 143	France	0,000
17/06	832 Mo 309	France	0,000
18/06	1 Go 038	France	0,000
19/06	1 Go 170	France	0,000
20/06	855 Mo 020	France	0,000
21/06	817 Mo 391	France	0,000
22/06	499 Mo 434	France	0,000
23/06	271 Mo 818	France	0,000
24/06	755 Mo 720	France	0,000
25/06	912 Mo 262	France	0,000
25/06	69 Mo 409	Espagne	0,000
25/06	1 Mo 042	France	0,000
26/06	742 Mo 049	France	0,000
27/06	766 Mo 670	France	0,000
28/06	242 Mo 040	France	0,000
29/06	528 Mo 610	France	0,000
30/06	633 Mo 587	France	0,000
01/07	1 Go 633	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Appels reçus en Zone Europe 0,00

Heure indiquée = heure France métropolitaine

Date	Heure	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité	Coût € TTC*
25/06	19:19:46	00:06:16	00:06:16	Espagne	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.